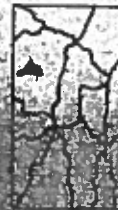


SITES

EGLISE ET CIMETIERE



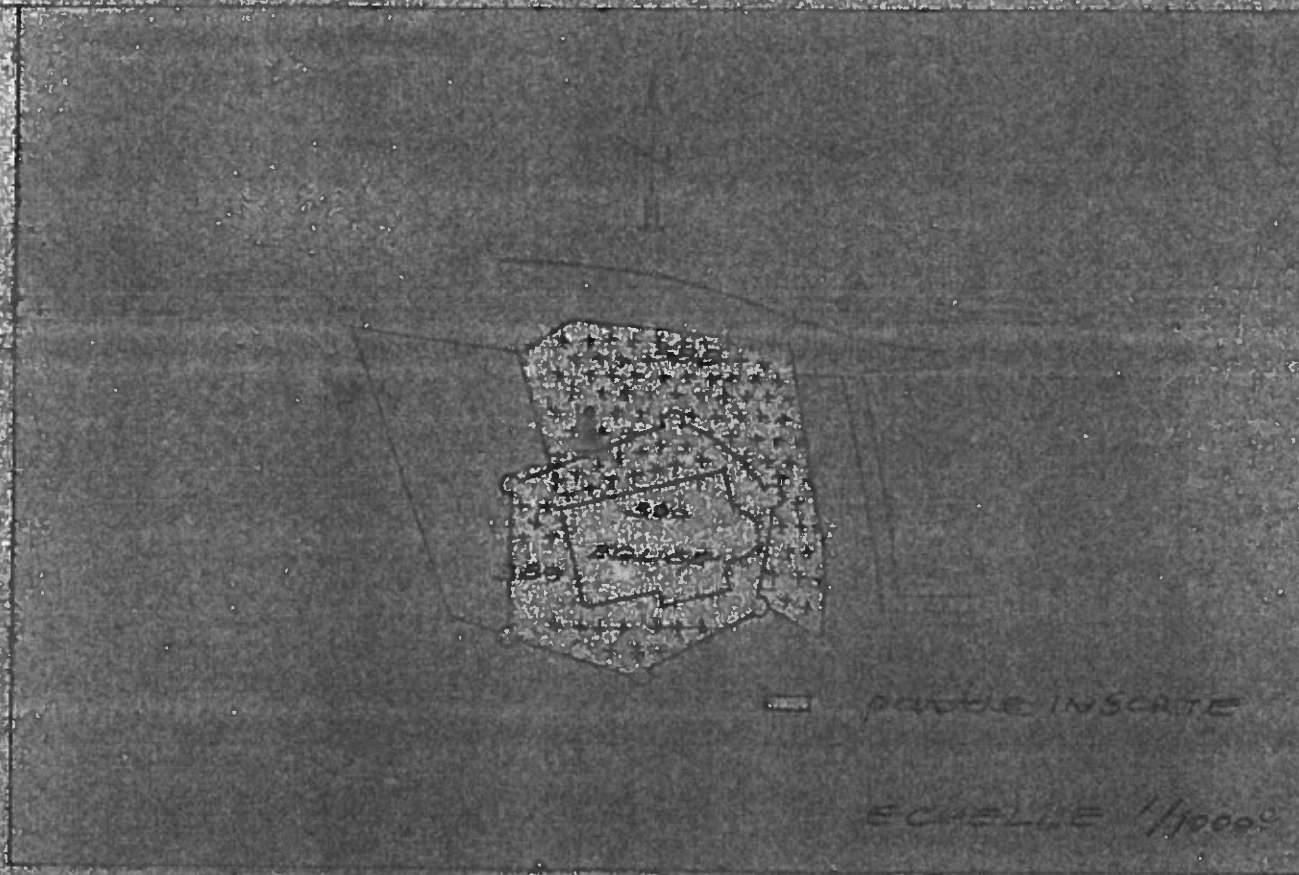
CARTE MICHEL N° 62 PL. 10

COMMUNE : NAUTERMIN

CANTON : SERRAVALLE

ARRONDI : SERRAVALLE

INSCRIPTION :



— CADRE INSCRIT

ECHELLE 1/1000

ARRÊTÉ DU 5 NOVEMBRE 1934

L'ensemble formé par l'église et le cimetière de NAUTERMIN (Serravallo), situés au lieu cadastré sous les nos 309, 310 et 311 a été inscrit à l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général par application de l'article 4 de la loi du 2 mai 1930.

Pour le Ministre et par déléguation spéciale, le Directeur Général des Beaux-Arts :

Pour copie conforme, le Chef du Bureau des Monuments historiques et des sites :

Signé : G. HUBERT